

8. une photocopie légalisée du relevé des notes du baccalauréat ;
9. deux photos d'identité (inscrire au verso ses nom et prénom(s) ;
10. une double feuille quadrillée de format 21x29 portant sur la première page les indications suivantes :
 - Etablissement
 - Série du baccalauréat.....
 - Nom.....
 - Prénoms.....
 - Date et lieu de naissance.....

La date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée au **vendredi 03 août 2018 à 16 h 00 mn** au CIOSPB, sis à Ouagadougou, avenue de la Grande Chancellerie porte 261.

Pour plus d'informations, les candidats sont priés de s'adresser au CIOSPB, sis au 621 avenue de La Grande Chancellerie.

NB : Les dossiers incomplets ne seront pas reçus.

P/le Ministre et par délégation
le Secrétaire général



Le Secrétaire
Général

Pr Tanga Pierre ZOUNGRAN
Officier de l'Ordre national

